

Communiqué de presse – 24 février 2023

Enquête publique E37-2021 / CAMAC 206188 – Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Sunrise UPC Sàrl / VD694-5 au Chemin de Bellerive 22 à Grandson

Le projet d'une nouvelle installation de communication mobile, pour le compte de Sunrise UPC Sàrl au Chemin de Bellerive 22 à Grandson a été soumis à l'enquête publique du 19 mars au 17 avril 2022.

Ce projet a fait l'objet de 13 oppositions dont une collective regroupant plus de 400 signataires.

Le refus du permis de construire a été notifié par la Municipalité en date du 1er décembre 2022 (séance du 3.10.2022) considérant que l'implantation d'une antenne de téléphonie de 35 mètres dépasserait assurément les lieux; la vue et la vision sur le lac seraient fortement altérées et le projet paraissant ainsi clairement contraire à la clause d'esthétique et d'intégration, selon la LATC et le règlement communal. Le règlement des zones de Grandson ne prescrit pas de restrictions particulières pour les antennes de téléphonie mobile et il est ainsi parfaitement loisible à l'opérateur de présenter un projet dans un autre secteur en zone à bâtir de la Commune, moins sensible sous l'angle de la protection du patrimoine paysager et naturel.

Aucun recours n'a été déposé auprès de la CDAP à ce jour, dès lors le refus de permis est entré en force.

Contact : M. Vialatte Antonio, Syndic – 078 613 62 93